

Déroulé



www.ladapt.net

Evaluation de la situation



Phase 1

- Informer sur le dispositif
- Explorer l'environnement personnel, le parcours scolaire et professionnel
- Identifier les atouts, les freins, la motivation de la personne

Détermination du projet professionnel et l'aide à sa réalisation



Phase 2

- Explorer les pistes d'orientation professionnelle
- Vérifier ces pistes pour valider un projet cohérent et réaliste

Assistance du bénéficiaire dans sa recherche d'emploi



Phase 3

- Analyser son bassin d'emploi
- Préparer la personne à la recherche d'emploi et à l'intégration en entreprise

Accompagnement dans l'emploi



Phase 4

- Evaluation et adaptation du poste et de l'environnement de travail
- Accompagner l'entreprise dans la sécurisation des parcours professionnels de ses salariés

CONTACT

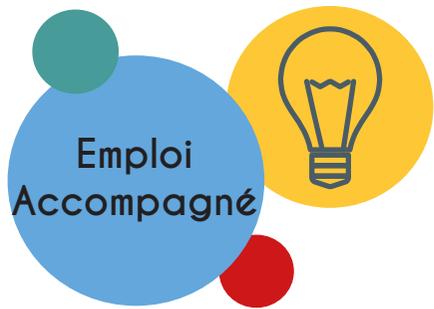
Dispositif Emploi Accompagné
 emploi.accompagne.bretagne@ladapt.net
 Tel : 06 30 08 66 85

Membres du groupement :



Dispositif financé par :
 l'Etat, l'AGEFIPH & le FIPHP





Emploi Accompagné

Un concept novateur pour un accompagnement vers et dans l'emploi en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap



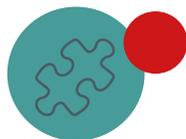
Un dispositif respectueux des souhaits de la personne favorisant la recherche rapide d'un travail



Un dispositif mobilisable à tout moment du parcours professionnel, lors des phases de recherche d'emploi et pendant l'emploi



Un accompagnement illimité dans le temps



Public bénéficiaire

Les personnes adultes reconnues travailleurs handicapés quelle que soit la déficience présentée, correspondant aux critères ci-dessous :

- Les jeunes de 30 ans et moins, faisant (ou ayant fait) l'objet d'un accompagnement au titre de leur handicap
- Les travailleurs handicapés en milieu protégé (ESAT) ayant un projet en milieu ordinaire de travail
- Le public salarié ayant des difficultés particulières pour se maintenir en emploi

Les employeurs bénéficient d'un accompagnement au sein de leur entreprise.

30 < 30

Coordinateur régional

Référent 22 Référent 29 Référent 35 Référent 56

Référents emploi accompagné/Job Coaches



Entrée dans le dispositif

6. Accompagnement vers et dans l'emploi.

5. Signature de la convention individuelle d'accompagnement.

4. Premier entretien avec le job coach.

3. Identification du job coach selon le lieu de vie et le projet de la personne.

2. Après réception de la notification, le coordinateur prend contact avec la personne.

1. La MDPH-MDA étudie la pertinence d'un accompagnement et envoie la notification à l'intéressé(e) et à LADAPT

